

2 avril 2020

Impactées par la crise, les entreprises de l'artisanat et du commerce alimentaire de proximité font preuve de résilience - résultats d'enquête

Boulangers, bouchers, brasseurs indépendants, cavistes, charcutiers, chocolatiers, épiciers, fromagers, glaciers, pâtisseries, pizzaiolos, poissonniers, primeurs, ... - se mobilisent et œuvrent au quotidien pour garantir la continuité de la chaîne alimentaire.

Le secteur du commerce et de l'artisanat alimentaire reste en effet parmi les seuls secteurs ouvrant au public et animant encore les villes et villages.

La CGAD et ses organisations adhérentes, qui représentent ces 402 000 entreprises, ont lancé du 26 mars au 1^{er} avril 2020 une première enquête afin de connaître l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises du secteur pendant cette première période.

1500 entreprises ont répondu à cette enquête qui montre que :

- 83% des entreprises de l'artisanat et du commerce alimentaire de proximité sont restées ouvertes pendant cette première période de confinement avec une situation évidemment variable selon l'activité de l'entreprise (activité très faible pour les chocolatiers, brasseurs indépendants, ...);
- ¼ des entreprises répondantes ont une activité non sédentaire (sur marché ou de vente ambulante et voie publique). Beaucoup de marchés n'ont pu se tenir déjà pendant cette période et les entreprises ont dû arrêter ou réorienter leur activité ;
- 80% des entreprises font état d'une baisse d'activité ;
- 38% des entreprises évaluent leur perte de chiffre d'affaires mensuel sur mars de 40 à 60%, 26% la chiffrent entre 20 et 40%, 18% à plus de 70% ;
- Après la crise, les entreprises considèrent que le gouvernement devra mettre en place un plan de relance axé sur les entreprises de proximité, valoriser le lien social et veiller à préserver la diversité du commerce mis à mal actuellement.

Les professions ont à cœur de contribuer à assurer cette continuité dans l'approvisionnement alimentaire à un moment critique pour notre pays aux côtés des autres acteurs de la chaîne alimentaire.

Cet engagement nécessite une forte adaptabilité de nos TPE qui doivent faire face à des difficultés d'approvisionnements, à des fluctuations de ventes, à l'absence de plusieurs de leurs collaborateurs, ... et qui s'organisent en adaptant leurs horaires de travail, en renforçant les règles d'hygiène, en mettant en place des outils de distanciation et en proposant à leurs clients des solutions de commandes en ligne et de livraison à domicile...

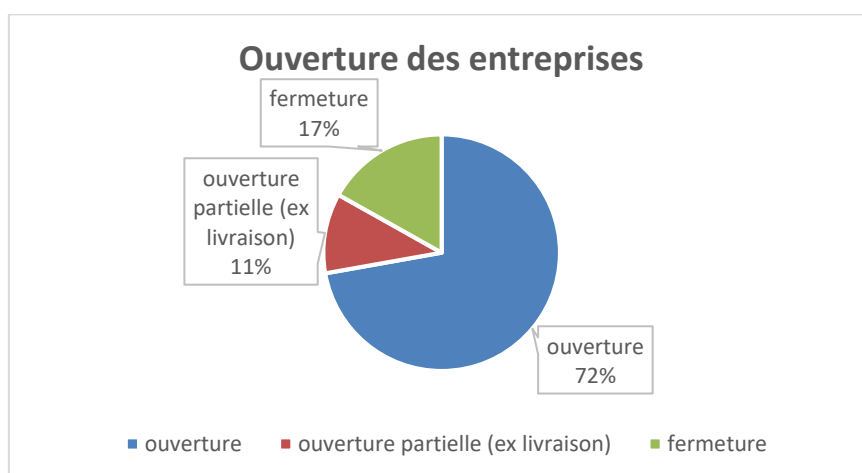
Elles traversent une période très difficile et subissent pour un certain nombre d'entre elles de fortes baisses d'activité mais souhaitent rester présentes auprès de leurs clients.

Elles redoutent encore plus les prochaines semaines qui sont habituellement des périodes importantes en termes d'activité (Pâques, mariages, ...). Il est essentiel que les consommateurs continuent pour leurs achats alimentaires à aller chez leur artisan ou leur commerçant de proximité et se tournent également vers les achats plaisir et les produits de Pâques préparés avec passion par leurs artisans/commerçants.

Pour Joël MAUVIGNEY, Président de la CGAD « *En ce moment hors du commun, vous pouvez compter sur nos professions qui bravent les difficultés d'exercice de leurs métiers en magasins et sur marchés et qui sont fières d'être à votre côté ! Toutefois, comme le montre cette enquête, nos entreprises sont majoritairement très impactées il est donc capital au-delà de l'accompagnement mis en place par le Gouvernement de préparer la sortie de cette crise sanitaire en réaffirmant haut et fort la place de la proximité dans l'acte d'achat.* »

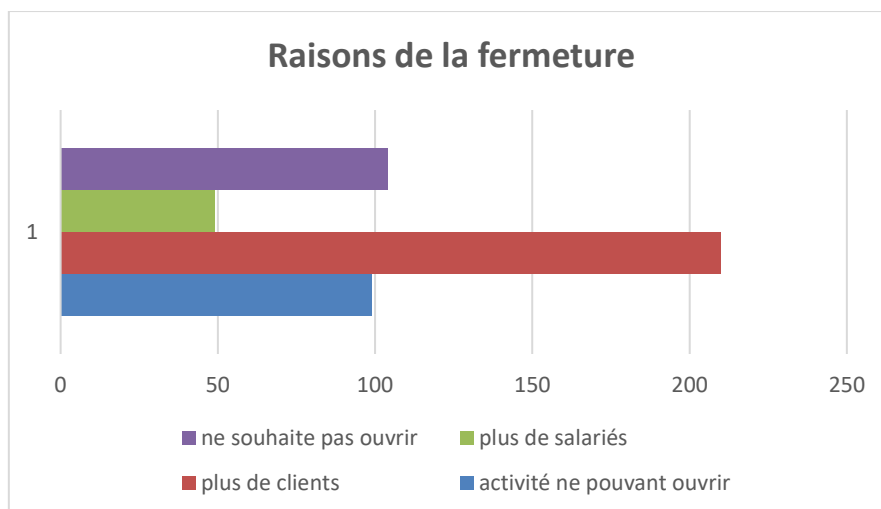
Principaux résultats de l'enquête

1. Ouverture des entreprises



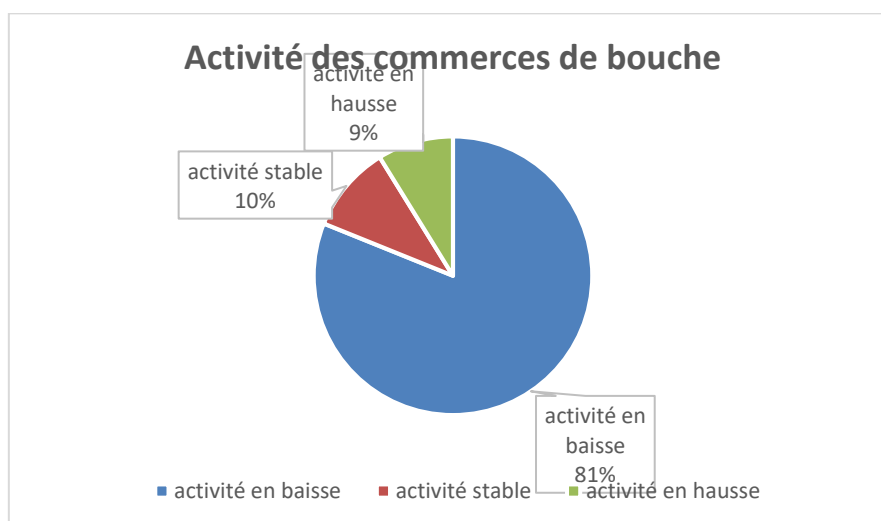
83% des entreprises sont restées ouvertes depuis la mise en place du confinement soient complètement (72% d'entre elles) soient partiellement en

proposant notamment des livraisons (11% d'entre elles). 17% des entreprises n'ont pas ouvert.

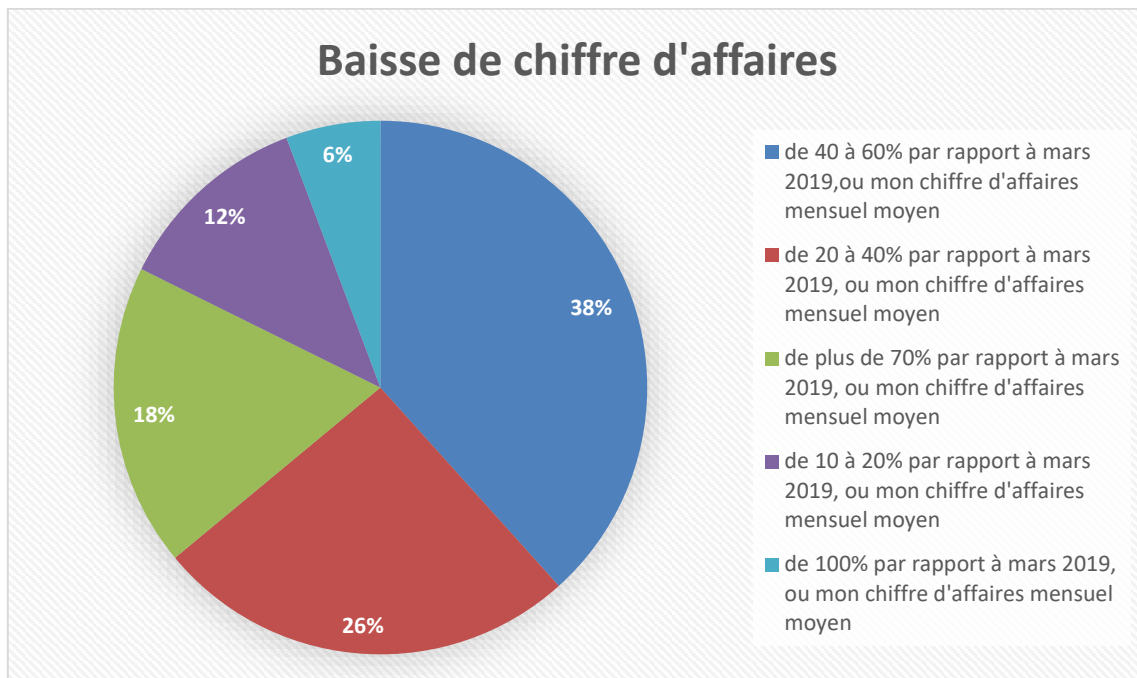


La raison principale de fermeture du commerce est de ne pas avoir eu de clients pour la moitié de ceux qui n'exercent plus leur activité. Par ailleurs, beaucoup ont dû fermer car ils n'étaient pas autorisés à ouvrir (exemple les entreprises non sédentaires sur marché ou ambulantes et voie publique).

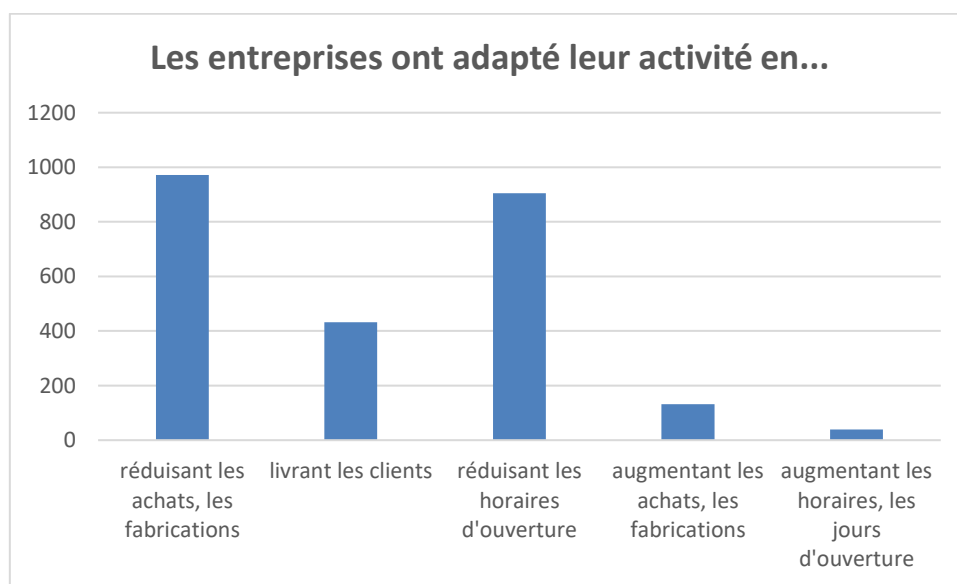
2. Activité et chiffre d'affaires:



Plus de 80% des commerces de bouche font état d'une activité en baisse depuis la mise en place du confinement. 10% estiment leur activité stable et 9% en hausse.



38 % des entreprises du secteur de l'artisanat et du commerce alimentaire de proximité interrogées estiment leur baisse de chiffres d'affaires de l'ordre de 40 à 60%, 26% d'entreprises l'évaluent entre 20 à 40% et 18% à plus de 70 %.

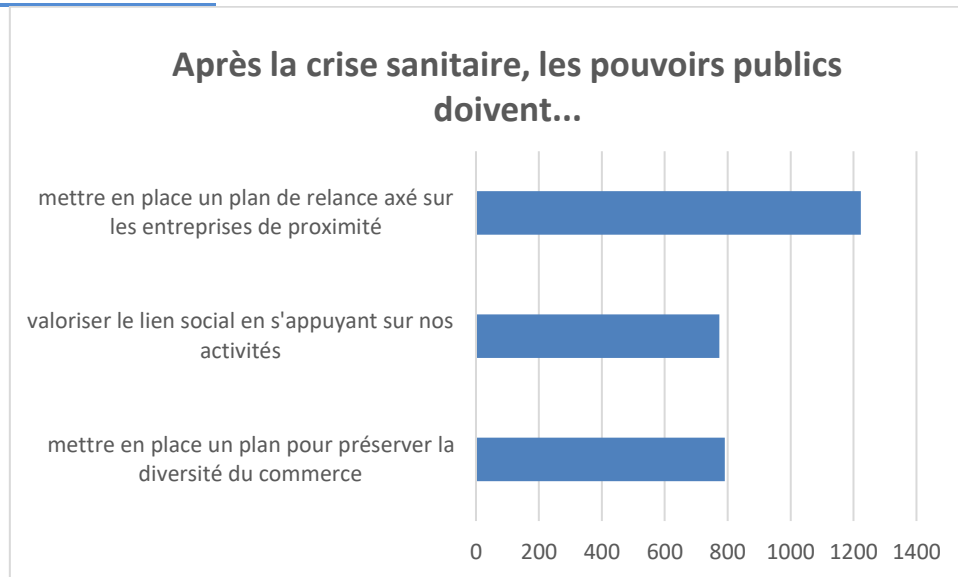


Les entreprises ont dû réduire leurs achats ou leurs fabrications et adapter leurs horaires d'ouverture.

3. Développement du paiement sans contact:

Estimation par les entreprises d'une hausse de plus de 70% des paiements par carte sans contact .

4. Après la crise...



Après la crise, les entreprises estiment que le gouvernement doit mettre en place un plan de relance axé sur les entreprises de proximité, valoriser le lien social et préserver la diversité du commerce.